

Caractéristiques techniques

Tension d'écrêtage statique ligne-ligne	230 V
Tension d'écrêtage statique ligne-terre	230 V
Courant max. admissible (onde 8/20 µsec)	20 kA
Dimensions (L X l X h)	109 X 85 X 41 mm
Poids	100 g
Boîtier plastique	ABS classe V0 anti-UV
Conforme à la norme CTR21 ainsi qu'à la STI 1	

Garantie



A.T.L.S. assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. La date de fabrication figure sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que rayures, bris par chute ou choc, ni les détériorations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les détériorations provoquées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

Notre garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à l'échange des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

Mise au rebut du produit



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.



NOTINS0FR000001-V3.02

Notice d'installation

Parafoudre pour transmetteur téléphonique

Version 3.0

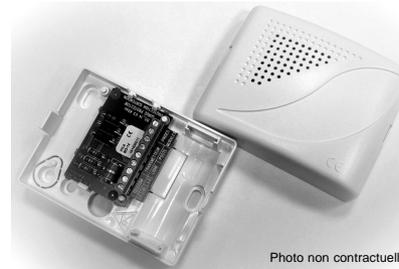


Photo non contractuelle

BO-14



Fabrication française

Description

En boîtier ABS discret, le BO-14 a été spécialement conçu pour protéger efficacement les transmetteurs téléphoniques d'alarme mais aussi tous les autres équipements téléphoniques raccordés au réseau de télécommunication public y compris les lignes supportant une liaison Internet haut débit ADSL / ADSL2 / ADSL2+.

Fixation

Pour la fixation, utiliser trois vis de diamètre 3 à 4 mm et de 25 à 30 mm de longueur (non fournies).

Le boîtier du BO-14 se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à la surface du boîtier (laisser au moins un centimètre de chaque côté du boîtier).

Consignes d'installation

Le BO-14 est exclusivement prévu pour un usage en intérieur sec.

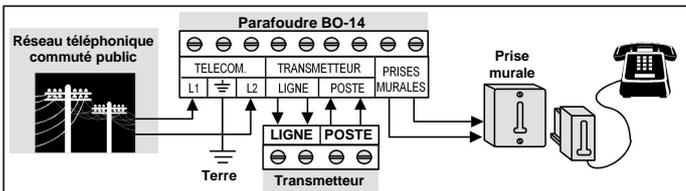
Le BO-14 doit être installé à l'arrivée du réseau téléphonique, afin de dériver les courants impulsionnels le plus rapidement possible.

Le conducteur d'écoulement de terre (entre le BO-14 et le circuit de terre de l'installation) doit être le plus court possible et de section 1.5mm².

Eviter toute intervention sur le BO-14 par temps orageux.

Il est impératif de tester le bon fonctionnement de tous les équipements téléphoniques après l'installation du BO-14.

ALTEC est une marque déposée par A.T.L.S.



Caractéristiques techniques

Tension d'écrêtage statique ligne-ligne	230 V
Tension d'écrêtage statique ligne-terre	230 V
Courant max. admissible (onde 8/20 µsec)	20 kA
Dimensions (L X l X h)	109 X 85 X 41 mm
Poids	100 g
Boîtier plastique	ABS classe V0 anti-UV
Conforme à la norme CTR21 ainsi qu'à la STI 1	

Garantie



A.T.L.S. assure une garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication. La date de fabrication figure sur l'étiquette du numéro de série placée à l'intérieur de l'appareil.

La garantie ne couvre pas les dégradations non fonctionnelles telles que rayures, bris par chute ou choc, ni les détériorations provoquées par un emploi anormal.

La garantie ne s'applique qu'aux cartes et ensembles électroniques et ne couvre pas les détériorations provoquées par les surtensions naturelles ou artificielles.

La garantie ne s'applique que si l'électronique n'a pas été démontée, déréglée ou transformée.

Notre garantie est strictement limitée à la réparation ou à l'échange des pièces que nous aurons reconnues défectueuses.

Les frais de retour sont toujours à la charge de l'expéditeur.

L'immobilisation du matériel dans le cadre de la garantie ne pourra donner lieu à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit.

La responsabilité de A.T.L.S. se limite à l'échange des produits et ne s'étend pas aux conséquences résultant de leur usage, de leur mise en oeuvre ou de leur non fonctionnement.

Mise au rebut du produit



Conformément aux exigences de la directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges. Lorsque vous vous débarrassez de tels produits, veuillez vous conformer aux consignes des autorités municipales et/ou vous renseigner auprès de votre revendeur lors de l'achat d'un nouveau produit.

Parafoudre pour transmetteur téléphonique

Version 3.0

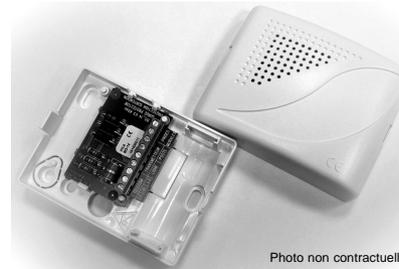


Photo non contractuelle

BO-14



Fabrication française

Description

En boîtier ABS discret, le BO-14 a été spécialement conçu pour protéger efficacement les transmetteurs téléphoniques d'alarme mais aussi tous les autres équipements téléphoniques raccordés au réseau de télécommunication public y compris les lignes supportant une liaison Internet haut débit ADSL / ADSL2 / ADSL2+.

Fixation

Pour la fixation, utiliser trois vis de diamètre 3 à 4 mm et de 25 à 30 mm de longueur (non fournies).

Le boîtier du BO-14 se fixe sur une paroi verticale et plane de surface supérieure à la surface du boîtier (laisser au moins un centimètre de chaque côté du boîtier).

Consignes d'installation

Le BO-14 est exclusivement prévu pour un usage en intérieur sec.

Le BO-14 doit être installé à l'arrivée du réseau téléphonique, afin de dériver les courants impulsionnels le plus rapidement possible.

Le conducteur d'écoulement de terre (entre le BO-14 et le circuit de terre de l'installation) doit être le plus court possible et de section 1.5mm².

Éviter toute intervention sur le BO-14 par temps orageux.

Il est impératif de tester le bon fonctionnement de tous les équipements téléphoniques après l'installation du BO-14.

ALTEC est une marque déposée par A.T.L.S.